



Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2019-2020

Trimestre : Juillet à Septembre 2019

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Guylaine Marcoux	Présidente-directrice générale	Dîner de travail - 2 personnes	12 juillet 2019	83,57 \$
Guylaine Marcoux	Présidente-directrice générale	Dîner de travail - 2 personnes	25 juillet 2019	46,78 \$
Guylaine Marcoux	Présidente-directrice générale	Souper de travail - 2 personnes	26 septembre 2019	41,57 \$
Francis Mathieu	Vice-président à l'administration et à la planification	Dîner de travail - 3 personnes	5 juillet 2019	55,78 \$
Francis Mathieu	Vice-président à l'administration et à la planification	Dîner de travail - 2 personnes	10 juillet 2019	49,98 \$
Francis Mathieu	Vice-président à l'administration et à la planification	Souper de travail - 2 personnes	12 septembre 2019	33,39 \$

Information complémentaire

— Les frais déclarés sont ceux comptabilisés dans le trimestre.